

Extrait de délibération

Bureau syndical

10 février 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-cinq le lundi dix février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de la convocation : 7 janvier 2025 **Pouvoirs :** 0
Nombre de délégués en exercice : 11 **Absents, excusés :** 3
Présents : 8 **Votants :** 8

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean- Pierre BIRONNEAU Pascal,		
Membres :	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie,	BACLE Jérôme, BIRE Ludovic, NOLOT Monique,	

Avenant à la convention d'adhésion au service de Travaux à Façon Paie du CDG

Le PETR adhère au service de travaux à façon paie géré par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres depuis le 1^{er} janvier 1997.

Cette convention doit être actualisée afin d'intégrer les modifications portant sur les tâches réalisées par le service et la mise à jour de la tarification.

Le Centre de Gestion nous a transmis un avenant à cette convention pour lequel il vous demande de bien vouloir délibérer

Pour information la prestation de confection des bulletins de salaires sera facturée à 12.00 € / bulletin (au lieu de 10.00€ actuellement), tarif applicable au 1er janvier 2025.

Le Bureau Syndical autorise le Président à signer l'avenant à cette dite convention d'adhésion au service Travaux à façon Paie du Centre de gestion et à régler les coûts correspondants

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Didier GAILLARD

Président,

Certifiée exécutoire par transmission et publication